

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

14 janvier 2021

La Ville de Genève prolonge les mesures de soutien de ses locataires commerciaux

Ces derniers mois, dans le cadre des mesures de soutien à l'économie, le Conseil administratif a pris différentes décisions afin de soutenir les commerçant-e-s, sis-es sur son territoire, et les locataires commerciaux de la Ville de Genève impacté-e-s par le contexte de crise sanitaire actuel.

Compte tenu de l'évolution de la situation et des décisions fédérales de fermeture, au minimum jusqu'à fin février 2021, le Conseil administratif a décidé de continuer à exonérer du paiement des loyers les locataires de locaux commerciaux propriété de la Ville de Genève dont la fermeture a été ordonnée par les autorités pour les mois de janvier et février 2021.

Contact

Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 40 – anna.vaucher@ville-ge.ch

La Ville de Genève augmente le niveau de rémunération de ses jobs d'été

La Ville de Genève engage chaque été près de 150 jeunes âgé-e-s de 15 à 22 ans pour une durée de trois semaines lors de jobs d'été. Ces dernières années, la rémunération de base de ces jeunes était fixée par une échelle de salaire progressive, allant de CHF 13.65/h pour les jeunes de 15 ans à CHF 21.80/h pour celles et ceux âgé-e-s de 22 ans. Suite à l'adoption et la mise en oeuvre, dès le 1er novembre 2020, de l'initiative législative cantonale «23 frs, c'est un minimum», le Conseil administratif a décidé aujourd'hui de revoir la rémunération de ses jobs d'été en retenant un seul niveau de rémunération de CHF 23.14/h. Il s'est par ailleurs engagé à maintenir le même nombre de places offertes de jobs d'été que par le passé.

Contact

Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 40 – anna.vaucher@ville-ge.ch

Ouverture d'un crédit destiné à supprimer totalement le mazout pour la production de chaleur des bâtiments de la Ville de Genève

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 10'786'500 francs destiné à des travaux dans divers bâtiments du patrimoine financier, administratif et public pour la suppression du mazout de chauffage ainsi que l'assainissement des éclairages et luminaires des parties communes.

Consciente des changements importants à conduire dans le domaine des énergies, la Ville de Genève a engagé sa transition énergétique en 2006, en adoptant une stratégie générale intitulée « 100% renouvelable en 2050 » pour les besoins en chauffage de ses bâtiments, ainsi qu'en 2011 une stratégie en matière d'électricité, intitulée « Consommer moins ET produire mieux ».

Dans le contexte d'urgence climatique, cette proposition de crédit vise à accélérer et renforcer les programmes d'actions déjà engagés et à atteindre à très court terme, d'ici à 2024, les deux objectifs suivants : supprimer totalement le mazout pour la production de chaleur des bâtiments de la Ville de Genève et assainir les luminaires et généraliser les systèmes de détection pour l'éclairage des parties communes des écoles, immeubles de logements et bâtiments administratifs.

Contact

Mme Frédérique Perler, Vice-présidente du Conseil administratif, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Le Conseil administratif décide de soutenir financièrement l'organisation humanitaire Medair en Afghanistan

Le Conseil administratif a décidé d'apporter une aide financière de CHF 25 000.- à l'organisation humanitaire Medair qui doit d'urgence déployer une équipe d'intervention dans la région d'Orozgan, en Afghanistan, qui traverse une situation extrême suite à une grave sécheresse. Le projet consiste à rétablir l'accès à l'eau potable, à distribuer des bons alimentaires et à sensibiliser à l'hygiène et à la nutrition.

Contact

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 – philippe.despine@ville-ge.ch